



Paris le 14 février 2019.

**Lettre ouverte à M. Mariel,
Directeur régional des Finances Publiques de Paris.**

Dans le cadre du projet de la Direction Générale intitulé « Bâtir un nouveau réseau » et sa « Géographie revisitée », nous vous avons interpellé le 24 janvier 2019 lors de l'audience que vous avez accordée aux agentes et agents de Paris.

Concernant nos craintes de voir partir certaines de nos missions dans le Loiret notamment, vous nous avez indiqué que des locaux étaient effectivement disponibles à Montargis pour accueillir des services parisiens mais pas obligatoirement ceux de la DRFiP 75 et vous nous avez également informé que les SPF n'étaient pas assurés de rester sur Paris. Pour nous rassurer, vous nous avez précisé que vous n'en saviez pas plus et que tout a été retardé à l'issue le « grand débat national ».

Toutefois quelques jours plus tard, nos collègues de la Vendée, après avoir envahi le Comité Technique, obtenaient, eux, des réponses très précises de leur DDFiP. Ces annonces font froid dans le dos, et si pour certaines, elles sont sans véritable surprise (il y a des mois que nous alertons sur les perspectives destructrices et mortifères à venir), le processus global à l'œuvre résonne bel et bien comme une véritable apocalypse.

Très concrètement, le volume des suppressions d'emplois à venir, l'intensification des restructurations, des concentrations, des fermetures de service et des régressions en termes de garanties et de règles de gestion pour les agentes et les agents, devraient avoir un effet dévastateur sur toutes nos structures. Cela sonnera le glas du service public de proximité.

Pour mémoire, la DDFiP de la Vendée compte un peu plus de 700 agentes et agents. Si nous mettons en parallèle, nos désormais 4835 agentes et agents à Paris, c'est environ 680 emplois que nous pourrions perdre sur les 3 ans à venir (plus de 226 par an !!!).

Concernant les structures, c'est la fusion des SIP, SIE et SPF pour des services de 50 agentes et agents et plus. Mais aussi la création d'agences comptables avec transfert des agentes et agents aux collectivités territoriales ainsi que des services supra départementaux selon les cas (SPF extra départemental par exemple).

Dernière annonce en date : les missions supports, services logistiques (immobilier, achat, finances...) ainsi que les fonctions RH de la DDFiP Guyane seront mutualisés pour bon nombre d'administrations et placées sous la responsabilité du préfet ! Nul doute que cela se généralisera sur tout le territoire comme l'a indiqué M. Castaner aux préfets le 17 janvier.

Monsieur Mariel, vous avez ainsi entre vos mains le futur de la DRFiP 75 et de ses agentes et agents. De la nature et du contenu de vos travaux va dépendre l'avenir personnel et professionnel des agentes et agents de la DRFiP de Paris. Vous devez transmettre à la DG courant février vos analyses et propositions de restructurations pour les 3 années à venir. Cela nous concerne toutes et tous. C'est pourquoi nous exigeons de votre part une transparence totale.

Vos propositions doivent leur être communiquées immédiatement sans attendre la validation de la DG et du ministre.

M. Mariel, vous devez aux agentes et agents cette marque de considération et de respect.